Section

MODTRB - Manifeste

Automatisation du traitement du manifeste

Cette section décrit le module SYDONIA++ pour la saisie des manifestes de cargaison. Ce module, **MODTRB**, est compatible avec tous les modes et documents de transport : Air (LTA), mer (connaissements), documents de transport routier et ferroviaire. Cette section détaille les opérations de traitement du manifeste dans SYDONIA++.

Elle comprend :

- Introduction
- Saisie des données du Manifeste et du Titre de Transport
- Opérations / fonctions liées au Manifeste
- Apurement du Manifeste

Introduction au traitement du manifeste dans SYDONIA

L'objectif principal d'un titre de transport ou d'un manifeste est de fournir des données plus ou moins détaillées concernant une cargaison, pour de raisons commerciales ou réglementaires. Ces documents sont habituellement utilisés par la douane pour s'assurer que toutes les marchandises manifestées sont prises en charge et seront ultérieurement déclarées en détail.

Le module de manifeste SYDONIA ++, **MODTRB**, peut être utilisé pour la saisie de données de tous les modes de transport, air, mer, rail et route.

Le manifeste **MODTRB** comprend un segment général et un ou plusieurs titres de transport (Bill of lading). Ceux-ci peuvent être soit des titres de destination (DEST') soit de titres maîtres ('MTR').

Un titre de destination représente une expédition. Les marchandises qui s'y rapportent peuvent être déclarées directement par une déclaration en détail et le titre sera ainsi apuré.

Un titre maître fait référence, pour des raisons de transport ou autres, au groupage de plusieurs titres de destination et doit être dégroupé avant apurement.

Un titre de transport de "premier niveau" est directement rattaché au manifeste, il peut s'agir d'un titre maître ou d'un titre de destination.

Un titre de transport de "second niveau" est toujours un titre de destination issu du dégroupage d'un titre maître (on parle également de sous-titre) et il est rattaché au titre maître.

Saisie des données du Manifeste et du Titre de Transport

Cette section détaille la saisie du Manifeste et du Titre de Transport et indique également les différentes fonctions de stockage et de contrôle.

I/Saisie des données du Manifeste

Sélectionner 'Fonctions – Manifeste – Manifeste – Création -Saisie', pour afficher à l'écran le segment général du manifeste

🏓 MODC.	AR - MODCAR					
Auto	• 🗆 🖻 🔂 🖆 🔺					
	Fonctions Références	Fenêtre	Aide	SYDONIA H	+ 17/01/2002	2 16:03:24
Б	0 Serveur	•	aniteste :	MANI	FESTE	
	1 Manifeste 1 Création ►	s F	Date 'arrivée	Heure d'arrivée	N° / Enregistré le	9 :
	- L Saisie 2 Fichier local 3 CusCar EDIFACT		Desti	stination:		
- Na	Exit	Alt+X Situe	.: ::			
- Co	onducteur			Titres: Colis: Contene Poids b	Totaux eurs: orut:	
F1 A	Aide					

Bureau - Le code bureau de douane apparaît automatiquement, en fonction de la connexion.

Numéro de voyage – Saisir le numéro de vol, le numéro de voyage (ex. AF863, V5509) et code transporteur pour obtenir une référence unique. Ex: AF863A01; V5509M01.

Date de départ – Saisir la date de départ du moyen de transport. Le format de date est JJ/MM/AAAA (ex. 06/10/2005).

CES DEUX INFORMATIONS CONSTITUENT LA CLE DU MANIFESTE, ET SERVIRONT A RAPPELER UN MANIFESTE STOCKE SUR LE SERVEUR.

Date d'arrivée – Saisir la date en question. Le format de date est JJ/MM/AAAA (ex. 06/10/2005).Cette donnée est optionnelle.

Heure d'arrivée - Le format de l'heure est HH :MM (ex. 10 :54).Cette donnée est optionnelle.

Lieu de départ - Saisir le code du lieu de départ selon LOCODE. Ce code commence par les deux lettres du pays par exemple **FRCDG** pour Paris Roissy - Charles De Gaulle ou presser **<F8>** pour obtenir la liste des codes.

Destination – Saisir le code du lieu de destination selon LOCODE ou presser **<F8>** pour obtenir la liste des codes.

Transporteur – Saisir le code du transporteur. A la connexion cette information est gérée automatiquement par le système en fonction du login.

Mode de transport – Saisir le code approprié ou presser **<F8>** pour obtenir la liste des codes. Le système contrôle la compatibilité entre le mode de transport et le bureau de douane

Identification - Saisir le nom du navire, le numéro d'immatriculation du véhicule...

Nationalité du Transport – Saisir le code de la nationalité du moyen de transport ou presser **<F8>** pour obtenir la liste des codes. Cette donnée est optionnelle.

Lieu - Saisir le nom du lieu où se trouve le moyen de transport (quai pour un navire, tarmac pour un avion...) pour faciliter le contrôle du service. Cette donnée est optionnelle

Enregistrement – Permet de saisir deux (2) informations complémentaires concernant le moyen de transport, identification au Lloyds pour les navires par exemple suivi de la date d'enregistrement (au format JJ/MM/AA) du moyen de transport. Ces deux (2) données sont optionnelles.

Conducteur – Information facultative.

Edité à partir du site www.logistiqueconseil.org

Totaux – résumé des données quantitatives de la cargaison. Saisie du nombre total de titres de transport contenus dans le manifeste et du nombre total de conteneurs (0 s'il n'y en a pas).

Le nombre total de colis et le poids brut total sont des données optionnelles.

Jauge – Brute et nette - Ces données concernent le tonnage d'un navire. Information proposée à titre indicatif.

Déchargé le – Permet de saisir la date de fin de déchargement. Cette donnée est optionnelle.



Certaines données sont indispensables. Par exemple, le code bureau, le numéro de voyage font partie de la clé d'identification du manifeste dans SYDONIA. De même les champs de totalisation (nombre de titres par exemple) sont utilisés pour valider le manifeste.

2/ Saisie des données du Titre de Transport

Un sous-écran titré "Liste des titres de transport" est affiché après le segment général du manifeste. Il peut être nécessaire d'activer les barres de défilement (cliquer sur l'écran) pour accéder au bas de l'écran. Presser <Entrer> et un écran 'titre de transport' apparaît. Certaines des données saisies sur le segment général sont déjà affichées dans les champs correspondants du titre de transport.

Pour saisir un titre de transport, presser <F9> pour accéder au menu local puis Nouveau.

🔊 MODCAR - MODCAR						
■ Fonctions Références Fenêtre , [=]	Aide SYDONIA ++ 17/01/2002 16:05:29 de transport[1]					
Bureau: CUOO1 Inland Office	Manifeste: / I /O Date & heure: 12:00					
Exportateur/Expéditeur Dior France	Voyage: VOYO1 / Type T/T.: AWB Air Way Bill N° T/T. : BL1					
	Nature : 23 Doc.Prec.: RT:					
Destinataire: F0000040 Aker Sa Vermount Road, 456	chargement: FRPAR PARIS déchargement: CHGVA GENEVE - Transport					
1225 Chene Bourg Switzerland	Mode : Air Transport Iden.: Nat. : France					
Notifier à second	Transporteur AF Compagnie Nationale AIR FRANCE Bureau 1234 Terminal C Aeroport Charles de Gaulle					
F1 Aide F9 Menu Local F10 Menu						

Manifeste – Le troisième champ de cette rubrique est en saisie obligatoire et permet d'indiquer le numéro de ligne séquentiel à l'intérieur du manifeste du titre de transport en cours de saisie.

Type de titre de transport – Saisir le code du type de document de transport, tel que 'LTA' pour Lettre de transport Aérien ou « CNT » connaissement maritime ou presser **<F8>** pour la liste des codes. Un indicateur associé au type définit si le titre est un titre de destination ou de groupage (seul ce dernier type pourra être dégroupé ultérieurement). Voir la colonne 'Groupage' dans la liste accessible par **<F8>**.

Numéro de référence du titre de transport – Saisir la référence du titre (par exemple le n° de LTA). Ce numéro doit être unique à l'intérieur d'un manifeste.

Nature – Insérer le code de la nature du titre. Les valeurs admises sont : **'23'** pour l'import (marchandises destinées au bureau de référence), **'24'** pour le transit (marchandises destinées à un autre bureau dans le pays), **'28'** pour le transbordement (marchandises destinées à un autre pays et faisant l'objet d'un changement de moyen de transport au bureau de référence).

Référence Unique du transporteur (RT) – Il s'agit d'un code unique qui identifie le chargement. Cette donnée est optionnelle.

Lieu de chargement/Transport – Les valeurs affichées par défaut sont celles du segment général du manifeste. Si le lieu de chargement concernant le titre est différent de celui du segment général saisir le code approprié. Le format est celui de LOCODE ou presser **<F8>** pourra accéder à la liste.

Exportateur/Expéditeur – Saisir le nom de l'exportateur ou de l'expéditeur. Les 4 champs suivants correspondent à l'adresse de l'exportateur ou de l'expéditeur ; ils sont optionnels.

Destinataire – Saisir le code du destinataire ou presser **<F8>**, le nom et l'adresse seront affichés automatiquement. Le code RIDET n'étant pas obligatoire, saisir directement le nom (obligatoire dans ce cas là) et l'adresse du destinataire (4 champs optionnels).

Notifier à - Même action que pour le Destinataire. Toutes les informations sont facultatives.

Nombre total de conteneurs – Ce champ est activé lorsque le segment général du manifeste indique un nombre de total de conteneurs supérieur à zéro. Si les marchandises de ce titre de transport sont en conteneur, saisir le nombre de ces derniers pour le titre actuel.



Une fenêtre supplémentaire ('**Gestion des conteneurs**') est affichée pour saisir les données du conteneur qui sont : le numéro de conteneur (obligatoire), le type de conteneur, le taux de remplissage du conteneur, les marques et scellés et le code de l'agence qui a apposé les scellés.

En fin de saisie, sélectionner 'Menu local ', 'Valider ' pour confirmer et ajouter le conteneur à la 'Liste des Conteneurs'.

Répéter l'action pour les conteneurs suivant.

En cas d'erreur de saisie il est possible de supprimer directement un conteneur à partir de la liste par la touche **'Suppr'**.

En cas d'erreur de saisie il est possible de modifier les informations en double cliquant sur la ligne du conteneur à modifier. Cette ligne s'affiche à nouveau dans l'écran de saisie pour être modifiée.

En fin de saisie de tous les conteneurs pour ce titre de transport fermer la fenêtre avec la souris en cliquant sur le carré en haut à gauche ou en pressant les touches <**Alt> <F3>**.

Colis: Marques et & Nos – Saisir le type de colis dans le premier champ [ex. 21 = Cartons] ou presser **<F8>.** Saisir ensuite les marques et numéros suivant le titre de transport ou la liste de colisage (texte libre 10 * 35 caractères). Ces dix (10) derniers champs sont optionnels.

LA DISTINCTION ENTRE VRAC ET NON VRAC SERA UN ELEMENT FONDAMENTAL LORS DE L'APUREMENT DU TITRE PAR UN DAU.

Quantité: Manifestée – Saisir le nombre de colis et le poids brut en fonction du titre de transport. Les données seront contrôlées avec les informations des divers champs **'Total'** dans le segment général du manifeste.



Note : les **Quantités reconnues** sont gérées par le système en fonction des apurements. A la saisie du titre de transport, les quantités reconnues sont égales aux quantités manifestées. Lors de l'apurement du titre par une déclaration, les quantités reconnues sont décrémentées. Elles ne sont pas accessibles lors de la saisie du titre mais par la fonction d'**excédents/déficits**.

Volume – Saisir le volume des marchandises exprimé en m³. Cette donnée est optionnelle.

Désignation – Saisir la désignation des marchandises <u>en termes commerciaux ou de transport</u> (par exemples 'vêtements'). Seul le premier champ est obligatoire ; les 4 suivants sont optionnels.

Localisation – Le premier champ, obligatoire, correspond à l'emplacement des marchandises à leur arrivée dans le pays. Saisir le code magasin ou presser **<F8>** pour obtenir la liste des codes. Le second champ, optionnel, est une description littérale de cet emplacement.



Une fonction du menu '**titre de transport**' permet de modifier ultérieurement la '**localisation**' des marchandises.

Aucune valeur (frêt, douane, transport, assurance) n'est actuellement requise en Nouvelle-Calédonie.

Scellés – Dans '**Nombre**', indiquer le nombre de scellés apposés et dans '**Marques**' les références ou identifications de ceux-ci. '**Nature**' est le code de l'agence qui a apposé les scellés (douane, opérateur de terminal ...), presser **<F8>** pour la liste des codes. Ces quatre (4) données sont optionnelles.

Information – Texte libre (2 champs optionnels)

La saisie du titre de transport est maintenant terminée, le curseur se replace sur le premier champ de saisie. Saisir un nouveau titre ou retourner au segment général en cliquant sur l'icône ([]) au coin supérieur gauche de l'écran.

Insérer de nouveaux titres de transports

Pour insérer un ou plusieurs nouveau(x) titre(s) de transport, sélectionner **'Menu local ', 'Titre de transport', 'Nouveau'** et répéter les étapes précédentes ou cliquer directement sur <F2>.

Se déplacer parmi les écrans des titres de transport

Activer 'Menu local ', 'Titre de transport' et utiliser les options affichées pour se déplacer parmi les titres de transport d'un manifeste. Les options existantes sont 'Nouveau', 'Suivant', 'Précédent' et 'Supprimer'.

Se déplacer parmi les écrans 'Liste des titres de transport' et 'Segment général du manifeste'

La liste des titres de transport et le segment général du manifeste sont une forme unique dont le segment constitue la partie supérieure et la liste la partie inférieure. Il peut être nécessaire d'activer les barres de défilement pour se déplacer sur l'écran.

3/ Sauvegarde et stockage du manifeste

Des manifestes très volumineux sont rarement saisis et validés au cours d'une seule session de travail. En cours de saisie le manifeste peut être progressivement sauvegardé en attendant une action ultérieure.

Stockage local

Le manifeste peut être 'stocké localement' sur le disque du PC de l'utilisateur. Sélectionner l'écran 'Menu local ' à partir du manifeste donne accès au sous-menu 'Action' et l'option 'Stockage local '. La sélection de cette option ouvre une fenêtre 'Créer un fichier manifeste'. L'utilisateur donne un nom de fichier DOS et valide en cliquant sur 'OK'. Le répertoire par défaut pour les manifestes stockés localement est 'ASY\CAR\'.

Stocker le manifeste sur le serveur

Pour des manifestes volumineux, les données des titres de transport peuvent être saisies à partir de plusieurs postes de travail. Dans ce cas il est préférable de stocker le manifeste sur le serveur SYDONIA++. Après connexion sélectionner à partir du manifeste le '**Menu local**', '**Action**' et '**Stocker le manifeste**'. Le système affiche un message confirmant le stockage et affiche le numéro de référence du manifeste stocké. Ce numéro de stockage est composé du code bureau, numéro de voyage et date de départ.

Après stockage le manifeste et les titres de transport sont disponibles pour modification et/ou création. L'accès au segment général du manifeste se fait par 'Fonctions', 'Manifeste' et 'Modification'. Les titres de transport sont insérés ou modifiés par les options 'Fonctions', 'titre de transport', 'création' ou 'modification'.

4/ Contrôle des données saisies

Après la saisie de tous les titres le curseur se place sur le premier champ du dernier titre saisi.

Fermer l'écran du titre de transport. Ceci replace l'utilisateur sur l'écran 'Manifeste - Liste des titres de transport'. Sélectionner ' Menu local ', 'Action'.

Contrôles local et serveur

A partir du menu 'Action' le système propose les options de '**Contrôle local'** et de '**Contrôle serveur**'. Comme pour le traitement de la déclaration, '**Contrôle local**' valide les données saisies par rapport à la base de données locale. Sélectionner '**Contrôle serveur**' implique la connexion au serveur et le contrôle des données sur la base de référence de celui-ci.

Les **'Contrôle local '** et **'Contrôle serveur'** confirment que les données saisies sont formellement correctes, c'est à dire que les codes saisis existent et que la somme des zones quantitatives des titres correspond aux totaux exprimés au segment général ou afficher une liste d'erreurs.

Liste d'erreurs

Lorsqu'une liste d'erreurs est affichée, elle va indiquer la place de l'erreur (ex. '# 0' est le manifeste, '# 3' est le titre de transport référencé 3), et le type de l'erreur. Il est possible d'aller directement à la donnée erronée par un double clic de souris sur la ligne de la liste. Après correction, re-contrôler le manifeste par **'Contrôle local'** ou **'Contrôle serveur'**. S'il n'est pas possible de corriger immédiatement il faut stocker le manifeste.

Opérations / fonctions liées au Manifeste

1/ Résumé des fonctions

Les options de 'Références', 'Fenêtre' et 'Aide' sont similaires à celles des autres modules.

Le menu 'Fonctions / Manifeste' propose les options suivantes :

1 - Manifeste

1) Création

- 1. **Saisie** Permet la saisie d'un nouveau manifeste et des titres de transport associés. Il existe diverses options y compris le stockage du manifeste local ou sur le serveur.
- Fichier local Utilisé pour récupérer un manifeste et des titres de transport saisis au préalable et stockés en local. Après avoir récupéré le fichier permet les mêmes options que celles décrites au point précédent (Saisie).

2) Modification

- 1. Changer la clé Permet de récupérer un manifeste stocké (uniquement) sur le serveur et de modifier le numéro de voyage et/ou la date de départ.
- 2. **Données générales -** Permet de récupérer un manifeste stocké ou enregistré sur le serveur et de modifier les données du segment général. Un contrôle serveur est recommandé après modification.

3) Enregistrement – Permet l'enregistrement d'un manifeste stocké. Cette option permet de contrôler le manifeste (sans le récupérer à l'écran) et de l'enregistrer si les résultats du contrôle sont satisfaisants.

4) Annulation – Permet l'annulation d'un manifeste stocké uniquement.

2 - Titre de transport

1) **Création** – Permet l'insertion (création) d'un nouveau titre de transport sur un manifeste, enregistré, transféré.

2) Modification

- 1. Titre validé Pour modifier un titre de transport maître dont le dégroupage a déjà été validé.
- 2. **Autres –** Pour modifier certaines données et effectuer un dégroupage sur un titre de transport non validé.
- Changer la clé Pour modifier le numéro de référence du titre de transport que le manifeste soit enregistré ou non et sans avoir besoin de récupérer le manifeste stocké et les titres de transport associés.
- 3) Valider le dégroupage: Permet de valider les sous-titres établis au cours du dégroupage avant que le dédouanement soit autorisé.
- 4) **Localisation** Permet la modification de la localisation physique des marchandises relatives au titre de transport non apuré d'un manifeste <u>enregistré</u>.
- 5) **Excédents déficits:** Permet la modification des données 'nombre de colis' et 'poids brut' d'un titre de transport non apuré d'un manifeste <u>enregistré</u>.
- 6) **Groupement d'envois individuels** Permet de créer un manifeste spécifique regroupant des envois scindés couverts par un titre unique (même référence).
- 8) Transfert de T/T maître Permet de transférer un titre maître vers un autre transporteur du même bureau de dédouanement pour dégroupage ou vers soit même pour être capable de gérer plus de 2 niveaux de dégroupage.

3 - Apurement

- 1) **Transit** Cette fonction permet d'apurer uniquement les titres de transport dont le code «Nature de la Transaction» est 24 et qui sont associés à un manifeste enregistré.
- 2) Transbordement Cette fonction permet d'apurer uniquement les titres de transport dont le code «Nature de la Transaction» est 28 et qui sont associés à un manifeste enregistré.

4 - Affichage

1) Afficher - Permet de consulter un manifeste et les titres de transport associés.

2/ Titre de transport maître

Les titres maîtres sont créés par les transporteurs ou agents de fret afin de réduire les frais de transport (les groupages permettent d'obtenir des réductions de coûts.)

Lorsqu'un titre de transport est défini dans un manifeste comme un titre 'Maître', il doit être dégroupé au niveau des destinataires individuels afin de permettre le dédouanement de chacun des titres qui le composent.

Le type de titre de transport, définit si le titre est maître et doit de ce fait être dégroupé.



Un titre de transport 'Maître' ne peut pas être apuré directement par une déclaration et un titre de 'Destination' ne peut pas être dégroupé.

2/1 Dégrouper un Titre de transport maître

Lorsque le titre de transport maître est affiché à l'écran, sélectionner ' **Menu local**', '**Action**', '**Dégroupage**'. Cette opération permet la création de titres de transport de second niveau pour les envois en groupage.

Une table résumée du titre de transport est affichée avec les données essentielles du titre maître. Presser **<Enter>** et une liste vide de titres de transport est affichée. Activer **' Menu local ', 'titre de transport', 'Nouveau'** pour ouvrir l'écran du titre de transport. Les titres issus du dégroupage sont créés suivant le même processus que celui décrit pour les autres titres de transports. Utiliser **' Menu local ' 'action'' 'contrôler le dégroupage'** pour vérifier l'opération effectué. Ceci confirmera que la somme des poids des titres issus du dégroupage est au plus, égale à celle du titre maître (le nombre de colis peut varier car les dégroupages peuvent donner lieu des éclatements de colis).

Lorsque le dégroupage d'un titre maître a commencé, le statut de ce titre change pour "**Dégroupage en cours**" (DGC). Le dégroupage doit être terminé et validé avant que le dédouanement des titres de destination ne soit autorisé.

Les titres de transports dégroupés apparaissent sur la 'Listes des titres de transport' sous le numéro de ligne original du manifeste suivi par le numéro de sous-ligne attribué à chacun des titres issus du dégroupage. Par exemple, si la ligne originale du manifeste est '003', elle devient '003/0' et les sous-titres sont numérotés en séquence '003/1', '003/2', 003/3' etc.

La validation d'un dégroupage peut se faire de deux (2) façons :

- Après avoir utiliser ' Menu local ' 'action" 'contrôler le dégroupage', utiliser ' Menu local ' 'action" 'valider le dégroupage'. Le statut du titre devient alors « Dégroupé » (DEG)
- Il est possible de valider directement un dégroupage sans avoir besoin de récupérer à l'écran le manifeste et les titres qui le composent. Choisir 'Fonctions', 'Titre de transport', 'Valider Dégroupage', saisir la référence du titre de transport (Code bureau, Date de départ, numéro de manifeste, numéro de titre de transport). Cette action exige la connexion au serveur SYDONIA++ et si le contrôle est satisfaisant le dégroupage est réalisé.

2/2 Transférer un titre de transport maître

Lorsque le titulaire du manifeste n'a pas les éléments pour dégrouper un titre (ex. connaissement groupage, LTA mère ou mention consolidation), une procédure de transfert du titre au transitaire chargé du dégroupage est autorisée.

IL N'EST POSSIBLE DE TRANSFERER QUE DES TITRES MAITRES (non dégroupé ni en cours de dégroupage) DE TYPE 23 (IMPORT) D'UN MANIFESTE ENREGISTRE.

La fonction « Manifeste » « Titre de transport » « Transfert de T/T maître » permet de transférer un titre <u>MAITRE</u> de type <u>23</u> à un autre <u>transporteur du même bureau de dédouanement</u>, titulaire du sous manifeste (manifeste de conteneur ou LTA mère) :

- Le T/T transféré est automatiquement apuré.
- Le système génère automatiquement un nouveau manifeste :
 - o stocké sur le serveur
 - o dont le N° de voyage est la référence du T/T transféré et la date de départ, la date de départ du manifeste du T/T transféré
 - o sans T/T
 - \circ dont le nombre de T/T, de colis, de conteneurs et le poids brut est mis à 0

Lors de la première connexion du destinataire une alerte indique qu'un T/T a été transféré, le n° de voyage et la date de départ du nouveau manifeste créé.

Le destinataire peut alors créer tous les titres (fonction: 'Manifeste - Titre de transport - Création ') repris dans son manifeste (soit LTA filles soit numéros de dossier).

Il est important de vérifier que les compteurs de T/T, colis , poids, conteneurs sont corrects sur le segment général du nouveau manifeste après la création de tous les T/T. Pour cela, aller dans **'Fonction – Manifeste – Modification – Données générales'** pour modifier les compteurs.

Il est obligatoire d'effectuer les 2 actions suivantes 'Menu local – Action – Contrôle serveur' puis 'Menu local – Action – Stockage serveur' afin que les mises à jour soient prises en compte.

Il est possible de 's'auto-transférer' un titre maître pour réaliser une nouvelle étape dans le dégroupage.

Il est possible qu'un transfert soit annulé. Dans ce cas, une alerte est également mise en place. Ceci ne peut être réalisé que par les agents des douanes.

2/3 Groupage d'envois individuels

Cette fonction est utilisée lorsqu'un envoi repris sur **UN TITRE DE TRANSPORT** est reçu pour des raisons de chargement du moyen de transport en expéditions scindées, sans titre spécifique, sur plusieurs voyages couverts par des manifestes différents. Le titre est repris sur plusieurs manifestes sous le même numéro de connaissement ou LTA.

La fonction 'Manifeste - Titre de transport - Groupage d'envois individuels' permet de générer un nouveau manifeste enregistré sous la forme « CONSAAA-n° séquentiel » (AAAA étant l'année). Ce nouveau manifeste ne contient qu'un seul T /T dont le nombre de colis et le poids représente la somme des colis et du poids des T/T groupés (le système tenant compte de ce qui a déjà été apuré).

L'utilisation de cette fonction déclenche un écran sur lequel il faut indiquer :

- le numéro du titre → indiquer la référence unique de tous les T/T à regrouper
- type → indiquer CNR ou CNT ou LTA ou MAB ou presser <F8>
- 2 dates → indiquer la période où ces T/T ont été enregistrés

La liste de tous les T/T (sans tenir compte de leur statut) respectant ces 3 conditions apparaît.

Pour effectuer le groupage, utiliser '**Inverser marquage**' pour sélectionner l'ensemble des titres ou utiliser '**barre d'espace**ment' sur chaque titre à regrouper.

Pour valider le groupage cliquer sur 'Générer'.

Le système enregistre automatiquement un nouveau manifeste (pour l'instant, le système n'indique pas les références du nouveau manifeste généré) avec un seul T/T :

- la référence du T/T est la même que celle de tous les T/T groupés
- le T/T a pour nombre de colis la somme des colis <u>reconnus</u> de tous les T/T groupés

- le T/T a pour poids la somme des poids <u>reconnus</u> de tous les T/T groupés
- le segment général a pour nombre de colis la somme des colis manifestés de tous les T/T groupés
- le segment général a pour poids la somme des poids manifestés de tous les T/T groupés

ATTENTION

- Le système n'autorise pas à grouper des T/T déjà apurés
- il est possible de grouper des T/T partiellement apurés.

3/ Modification des manifestes et titres de transport

Modification du manifeste

Modifier un manifeste par 'Fonctions - Manifeste - Modification'.

Changer la référence – Permet de modifier le numéro de voyage et/ou la date de départ sur un manifeste stocké uniquement

Données générales - Permet de modifier les données du segment général de « date d'arrivé » à « Date de dernier chargement » si le manifeste est stocké ou enregistré.

Après la modification activer 'Menu local – Action – Contrôle serveur'.

Si le contrôle de validité est **'OK'**, activer **'Menu local – Action – Stockage serveur**'. L'écran affiche « VALIDATION TERMINEE » et les références du manifeste.

Modification des titres de transport

Tous les champs d'un titre de transport faisant partie d'un manifeste stocké peuvent être modifiés.

Choisir 'Fonctions', 'titre de transport', 'Modification' puis 'Titres validés' ou 'Autres'.

Les titres validés sont des titres de transport maîtres après validation d'un dégroupage.

La fenêtre de **'Récupérer un manifeste'** s'affiche pour la saisie de la référence du manifeste. A partir de la **'Liste des Titres de transport'** il est possible de sélectionner un de ceux-ci.

Activer le titre choisi puis le sélectionner d'un double clic de souris. Le titre de transport est affiché, on peut réaliser <u>certaines modifications suivant le statut du T/T et/ou du manifeste</u> (cf note) et terminer l'opération en cliquant l'icône ([]) au coin supérieur gauche de l'écran.

Le message "Voulez-vous modifier ce titre de transport ?" est affiché. Choisir "OUI" pour confirmer.

Note : par exemple le poids et/ou la localisation ne peuvent être modifié par cette fonction si le manifeste est enregistré. Voir ci-dessous fonctions spécifiques.

Localisation des marchandises par titre de transport

Il est possible de modifier la localisation des marchandises d'un titre de transport associé à un manifeste enregistré.

Pour cela, activer 'Fonctions – Titre de Transport – Localisation' qui ouvre la fenêtre de récupération d'un manifeste enregistré. Saisir l'identification du manifeste et la 'Liste des titres de transport' est

affichée. Sélectionner le titre de transport voulu et la fenêtre de 'Localisation des marchandises' est ouverte.

Saisir le nouveau code de localisation ou presser **<F8>** pour la liste of codes. Il est possible de compléter le code localisation par des données sous forme de texte libre.

Excédents/Déficits

Dans certains cas, le nombre de colis et les quantités reprises sur les titres de transport diffèrent des quantités réelles reçues à destination. Il peut exister plusieurs raisons à ces différences.

L'option d'**Excédents/Déficits** permet l'ajustement des quantités manifestées sur le titre de transport avec les quantités réellement déchargées. Pour utiliser cette option :

Activer les options 'Fonctions', 'Titre de transport', 'Excédents/Déficits' qui ouvre la fenêtre permettant la récupération d'un 'Manifeste Enregistré'. Saisir le bureau, date de départ, numéro de voyage pour identifier le manifeste, la liste des titres de transport est affichée, sélectionner le titre de transport concerné.

La fenêtre **'Excédents/Déficits'** est affichée avec les quantités manifestées, nombre de colis et poids brut. Saisir les données réelles en ce qui concerne nombre de colis et poids brut (c.à.d. les quantités déchargées et physiquement présentes).

Pour favoriser un audit ultérieur un champ de saisie sous forme de texte libre permet d'expliquer les raisons de l'opération.

Les données mises à jour vont apparaître sur le titre de transport (Quantités et poids brut reconnus) et la liste des opérations effectuées sur le titre. Plusieurs modifications peuvent être effectuées successivement. Il est à noter que le nombre total de colis sur le segment général du manifeste ne sera pas modifié. Il est également à noter que le nombre total de colis sur un T/T Maitre dégroupé ne sera pas modifié. Les apurements seront réalisés par rapport aux quantités mises à jour.



ATTENTION

- il n'est pas possible de saisir 0 pour la quantité reconnue
- il n'est pas possible d'utiliser cette fonction sur des T/T totalement apuré
- cette opération s'effectue sur les quantités reconnues qui tiennent compte des apurements précédents

4/ Autres fonctions au cours de la préparation d'un manifeste

Changer la référence d'un titre de transport (changer la clé)

Cette option permet de changer le numéro de référence du titre de transport sans avoir besoin de récupérer le manifeste stocké et les titres de transport associés.

Lorsqu'on choisit l'option de menu **'Titre de transport'**, **'Modification'**, **'Changer la clé'**, le système affiche une fenêtre dans laquelle on peut saisir le code bureau, la date de départ, le numéro de manifeste, la référence du T/T et sa nouvelle référence.

Un message confirme la modification.

Insérer un titre de transport

Pour insérer un nouveau titre de transport sur un manifeste (stocké ou enregistré) utiliser 'Fonctions - Titre de transport - Création'. Saisir les informations pour récupérer le manifeste et cliquer sur 'OK'. Ceci affiche la 'Liste des titres de transport', activer ' Menu local - Création' pour ouvrir l'écran de saisie du titre de transport.

Terminer l'opération en cliquant l'icône ([]) au coin supérieur gauche de l'écran.

Le message "Voulez-vous modifier ce titre de transport ?" est affiché. Choisir "OUI" pour confirmer.

Supprimer un titre de transport

Il est possible de supprimer un T/T sur un manifeste stocké en cliquant sur la touche '**Suppr**'. Un écran demande de confirmer la suppression.

Annulation d'un manifeste

Activer 'Fonctions - Manifeste - Annulation'. Saisir la référence du manifeste.

Il y a demande de confirmation de l'annulation.

Après annulation, un message affiche « Annulation réalisée ».



Note : Cette opération n'est pas réalisable sur un manifeste enregistré

Consulter un titre de transport

L'option, 'Fonctions - Editions/Consultations – Affichage - Titre de transport', permet à l'utilisateur de consulter un titre de transport stocké.

Cette option demande de saisir la référence du T/T.

Le système contrôle le code transporteur de l'opérateur et le code transporteur du manifeste afin d'autoriser ou non l'affichage.

5/ Impression des manifestes et titres de transport

L'impression d'un manifeste (segment général + liste de T/T), d'un T/T, des conteneurs s'effectue par '**Menu local – Action – Impression**' à partir de leurs écrans respectifs.

6/ Stockage et enregistrement d'un manifeste

Stockage

Voir la partie « Saisie des données du manifeste et du T/T – 3/ Sauvegarde et stockage du manifeste ».

Enregistrement

L'enregistrement représente l'acceptation officielle du manifeste par la douane.

Le manifeste DOIT ETRE UN MANIFESTE STOCKE DONT LE CONTROLE SERVEUR EST OK.

Pour enregistrer le manifeste stocké, choisir le menu principal 'Fonctions – Manifeste – Manifeste Enregistrement', l'écran suivant est affiché.

MODCAR - MODCAR	
Auto 🔽 🛅 💼 🛃 🚰 🖪	
= Fonctions Références Fenêtre	Aide SYDONIA ++ 16/01/2002 15:11:40
[■]= Validation	d'un manifeste stocké ————
Code bureau	CUO01
	Inland OTTICE
Date de départ	17/08/2001
N° de voyage	VOYEOI
OK Abandon	
F1 Aide F9 Menu Local F10 Menu	

Saisir les données de référence – Code bureau, Date de départ et numéro de voyage. Si aucune erreur n'est signalée le système affiche une fenêtre d'information "Enregistrement Effectué" avec un numéro unique d'enregistrement au format suivant :

Année	Numéro	Date	Heure
AAA	5	JJ/MM/AAAA	HH:MM:SS

Si le manifeste comporte des erreurs il n'est pas possible d'enregistrer. Il faudra 'Contrôler' le manifeste, identifier et corriger les erreurs.

Le manifeste stocké et les titres de transport sont récupérés par les options 'Fonctions – Manifeste – Manifeste – Modification ou 'Fonctions – Manifeste – Titre de transport – Modification'.

Apurement du Manifeste

L'apurement d'un manifeste et des titres de transport signifie que les marchandises reprises sur ces documents ont reçu la destination prévue pour elles et que la douane a donné son approbation pour leur enlèvement ou leur transfert selon des procédures légales. En d'autres termes il signifie que le transporteur a rempli ses obligations en ce qui concerne le transport et la sauvegarde des marchandises.

1/ Par DAU

En général, les titres de transport sont automatiquement apurés par des déclarations en détail saisies dans **MODCBR** ou **MODBRK**.

Il faut saisir le numéro de voyage espace date de départ <u>OU</u> année espace numéro d'enregistrement du manifeste dans la case A de la déclaration au format suivant :

<u>Format n° voyage:</u>	<u>Numéro</u>	Date (jj/mm/aaaa)
(exemple)	OS 863 [espace]	01/01/2005

Format n° enregistrement Année

(exemple) 2005 [espace] 100

La référence du titre de transport doit être saisie dans la case 40 de la déclaration (voir Annexe).

L'apurement pour le « NON VRAC » est effectué par un contrôle de concordance en nombre de colis. Pour le « VRAC » il est lié au poids manifesté.

Numéro

Il est possible de consulter l'état d'apurement d'un titre de transport par 'Fonctions - Manifeste -Affichage'.

La fenêtre de récupération d'un 'Manifeste' est affichée, saisir le numéro d'enregistrement ou de voyage et valider. La 'Liste des titres de transport' est affichée, sélectionner le titre voulu et afficher à l'écran. A partir du 'titre de transport', sélectionner ' Menu local ', 'Action', 'Afficher apurement'. Cette opération affiche une liste des opérations effectuées sur le titre de transport. Par exemple, si un titre a été partiellement apuré par une déclaration, le numéro de référence de celle-ci et le nombre de colis ainsi que les quantités restantes seront affichés.

2/ Mouvement de transit et de transbordement

Les titres de transport sont habituellement apurés par des opérations prévues dans la réglementation. Le cas le plus fréquent est l'apurement par la déclaration en détail.

Toutefois lorsque les marchandises doivent être transférées sur un autre bureau (transit) ou directement sur un autre moyen de transport pour repartir à l'étranger **sans quitter le contrôle douanier** (transbordement d'un avion à un autre pour la continuation du voyage par exemple) l'apurement se fera par des options spécifiques.

Les titres de transport d'un manifeste peuvent donc être apurés par les options de transit ou transbordement en utilisant les options du menu '**Fonctions – Manifeste – Apurement – Transit** ou **Transbordement**'.

Apurement d'un titre de transport de transit

Cette fonction concerne uniquement les titres de transport dont le code «Nature de la Transaction» est <u>24</u> et qui sont associés à un manifeste enregistré.

Saisir les données du manifeste dans la boîte d'identification '**Manifeste**'. La liste des titres de transport est affichée à l'écran.

Sélectionner le titre de transport concerné par un double click de souris pour l'activer.

Saisir les données dans l'écran affiché (données concernant le document ou la décision administrative autorisant l'opération) et le prochain lieu de destination des marchandises (autre bureau de douane de Nouvelle-Calédonie). Ces données seront automatiquement ajoutées dans la partie inférieure du titre de transport dans le cadre approprié.

Le nombre de colis et le poids brut sont mis à 0 pour ce titre.

Apurement d'un titre de transport de transbordement

Cette fonction concerne uniquement les titres de transport dont le code «Nature de la Transaction» est 28 et qui sont associés à un manifeste enregistré.

Saisir les données du manifeste dans la boîte d'identification '**Manifeste'**. La liste des titres de transport est affichée à l'écran.

Sélectionner le titre de transport concerné par un double click de souris pour l'activer.

Saisir les données dans l'écran affiché (données concernant le document ou la décision administrative autorisant l'opération), le prochain lieu de destination des marchandises (code pays/ville de

chargement/déchargement) et le transporteur suivant. Ces données seront automatiquement ajoutées dans la partie inférieure du titre de transport dans le cadre approprié.

Le nombre de colis et le poids brut sont mis à 0 pour ce titre.

3/ Cas particuliers

Pour les déclarations non associées à un manifeste, il a été mis en place les 3 mesures suivantes :

3-1/ Dédouanement à Tontouta de fret en bagages accompagnés

Saisir le code 6 0 en case 24 a et b du DAU.

Ne pas saisir de référence manifeste, T/T.

3-2/ Déclaration globale de régularisation

Saisir le code 6 1 en case 24 a et b du DAU.

Ne pas saisir de référence manifeste, T/T.

3-3 /Déclarations manifestées avant la mise en route du manifeste

Saisir le code 6 2 en case 24 a et b du DAU.

Ne pas saisir de référence manifeste, T/T.

3-4/ Taxation différentielle

Saisir le code additionnel 940.

Ne pas saisir de référence manifeste, T/T.